

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1170>

Le retour de la censure ? Une nouvelle menace sur les libertés démocratiques

- Communiqués, prises de positions, actions -



Publication date: mercredi 3 décembre 2014

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Lors du passage du Tour de France 2014 dans l'Aisne, la Libre Pensée voulait manifester pacifiquement pour demander la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple de 1914-1918. Les services de sécurité ont alors confisqué notre banderole pour ne pas gêner le **Président de la République**. Celui-ci a quand même été interpellé publiquement par les libres penseurs sur cette question.

Lors des cérémonies autour du 11 novembre, la Libre Pensée à Saint-Nazaire et à Nantes en Loire-Atlantique a dû subir des pressions des **services préfectoraux** pour ne pas déployer cette banderole pour la réhabilitation des Fusillés. La Libre Pensée a refusé cet oukase et a pu être présente comme elle le souhaitait.

Le journal l'**Humanité** du 11 novembre 2014 publie un article édifiant qui montre que les **pouvoirs publics** ont interdit à une jeune lycéenne de prononcer un texte demandé lors de l'inauguration, par le Président de la République, de l'**Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette**.

Voici ce que nous conte cet article : « *En déplacement dans le Pas-de-Calais pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, François Hollande n'aura pas entendu la parole vraie d'Emma, mais un discours imposé à la lycéenne.*

*En ce 11 novembre 2014, le **Président de la République** est présent au Mémorial Notre-Dame-de-Lorette à Vimy-Lorette dans le Pas-de-Calais pour commémorer l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale. La cérémonie se veut émaillée de prises de parole, dont celle d'**Emma Muysen**, qui aura dix-sept ans en décembre prochain, élève de Terminale ES du lycée Fénélon de Lille. L'adolescente ne sait pas sur quels critères elle a été choisie pour représenter la jeunesse.*

*Dans les jours qui ont précédé ce rendez-vous, retransmis en direct à la télévision, elle rencontre l'historien **Damien Baldin**, connu sur ses recherches sur les animaux domestiques et surtout nommé Conseiller pour l'action territoriale dans le cadre de la Mission du Centenaire 14-18. Mais, quelle n'est pas la déception d'Emma lorsqu'elle découvre qu'il ne lui est pas permis de contribuer à la rédaction du discours qu'elle sera chargée de prononcer devant le Président et nombre de personnalités.*

*La lycéenne a confié ce message à l'**Humanité** : « Je suis émue à l'idée d'être là pour rendre hommage à tous ces soldats, même si j'aurais aimé faire plus partager mon émotion à travers un texte auquel j'aurais pu contribuer en y ajoutant ne serait-ce que quelques mots sur des choses me semblant importantes. J'aurais ainsi pu faire ressentir l'horreur de ce charnier dans lequel avaient été envoyés des millions d'hommes pour des raisons qui bien souvent les dépassaient, ne pouvant même pas percevoir l'avancée en termes militaires.*

Les Etats menant la guerre avaient le droit de vie ou de mort sur ces hommes. Aucun responsable ne fut jamais jugé pour ce « *crime contre l'humanité* ». Pourtant 18,6 millions d'êtres humains furent broyés par les mâchoires d'acier de la guerre, autant d'individus ont souffert du froid, de la saleté, de la faim, des bruits continus des obus, traumatisés par la vision de l'horreur, des corps déchirés et de cette mort de masse inhumaine.

Des centaines d'entre eux seront fusillés, coincés entre les balles ennemies et celles de leur propre pays, pour avoir dit non à ce charnier, pour avoir tenu à leur humanité, pour avoir voulu voir l'ennemi comme un être humain, pour avoir voulu vivre. »

Emma évoque ici les Fusillés pour l'exemple, dont ceux des mutineries de 1917. Mais, l'historien, Damien Baldin a été formel : si elle veut changer le texte prévu il faudra obtenir l'aval de l'Elysée et selon lui, c'était inutile d'essayer,

un tel contenu ne passerait pas...

La lycéenne a pensé un temps, attendre le jour J, que le micro s'allume en direct pour s'exprimer avec sincérité, sans s'en tenir au discours officiel « bourré de fautes d'orthographe » qu'elle trouve décidément « trop convenu ». Elle l'a cependant prononcé tel quel pour ne pas mettre son établissement scolaire dans l'embarras. Un établissement qui vient déjà d'être sous les feux de l'actualité suite à la tentative de suicide par défenestration d'un de ses élèves de Seconde. Mais, Emma a eu à coeur de porter seule ces faits de censure à la connaissance de tous en écrivant ses lignes. Des lignes de front pour la justice et la liberté.

Jean Jaurès en 1903, dans son célèbre discours à la jeunesse soulignait que, « la République est un grand acte de confiance et un grand acte d'audace ». Comment ne pas songer qu'Emma s'est retrouvée en ce 11 novembre 2014 devant une République dominée par la défiance et la lâcheté. Devant une République « qui n'est pas prête à regarder son Histoire en face », comme elle dit. » **Laurence Mauriaucourt** [1]

Cela commence à faire beaucoup

Est-il désormais interdit dans ce pays d'évoquer la mémoire des 639 Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale ? Est-il prohibé de réclamer leur réhabilitation collective parce que cela déplaît aux princes et aux généraux qui nous gouvernent ? Faut-il avoir l'autorisation de l'Elysée et de l'armée pour pouvoir s'exprimer ?

Nous avons déjà connu ces temps : Ceux du fait du Prince et de la lettre de Cachet.

Faudra-t-il une nouvelle révolution pour les abolir ?

Paris, le 3 décembre 2014

« Colloques 1914 - 1918 de la Libre Pensée »

Les généraux fusilleurs de la Grande Guerre
Des soldats français tombés sous les balles françaises

Soissons, 13 et 14 décembre 2014

Samedi 13 décembre 2014 à partir de 14h et jusqu'à 18h et le dimanche 14 décembre de 9h à 12h

Centre culturel du mail - 7 rue Jean Dormans 02200 Soissons

Le Programme

Présidence : **Nicole Aurigny**

Les intervenants

André Bach : Communication sur Les Fusillés de 1914

Jacques Lafouge : Communication sur de l'Affaire des fiches à la Grande Guerre. L'implication du Grand Orient de France pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple.

Jean-Marc Schiappa : Joffre, un républicain ?

Pierre Roy : Nivelle : un entêtement aveugle et dévastateur. Pourquoi ce déni ?

Georges-André Morin : Foch

Gabriel Gaudy : Les combats de Craonne

Rémy Cazals : Communication sur Les Fraternalisations de décembre 2014

René Hartmann : Président de l'IBKA (Association internationale des athées et des sans-confessions) sur Un regard allemand sur la Guerre de 1914-1918

David Gozlan : La Libre Pensée dans cette époque

Christian Eyschen : Conclusions

Un banquet se tiendra le dimanche midi à la fin du colloque. Prix envisagé : 25Euros par convive

A la suite de ce banquet, les participants se rendront (pour ceux qui le veulent) au Monument de Vingré (à 16 km de Soissons). Voici le texte de la plaque gravée sur le monument :

Dans ce champ
sont tombés glorieusement
Le Caporal Floch
les soldats
Blanchard, Durantet, Gay,
Pettelet et Quinault
du 298e RI
Fusillés
le 4 décembre 1914
réhabilités solennellement
par la Cour de cassation
le 29 janvier 1921

Hommage des Anciens Combattants du 298e Régiment d'Infanterie
A la mémoire de leurs camarades
Morts innocents
victimes de l'exemple

Bulletin d'inscription

(A retourner à Nicole Aurigny 49 rue Quentin Barré 02100 Saint-Quentin - Mail : nicole.aurigny@orange.fr

Je m'inscris au Banquet du dimanche 14 décembre 2014 à Soissons

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Je réserve : Repas. (Paiement sur place)

Je verse :Euros pour soutenir l'action de la Libre Pensée pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple. Chèque à l'ordre de « Libre Pensée ». A envoyer à : Libre Pensée 10/12 rue des Fossés-saint-Jacques - 75005 Paris. Mention « Fusillés pour l'exemple »

[1] Article publié avec l'aimable autorisation de l'auteur